

Interpellation : Accès au bourg lors de manifestations et interventions des aides à domicile

Madame la Présidente, Messieurs les Municipaux,
Mesdames et Messieurs les membres du Conseil communal,

Le samedi 27 septembre dernier, à l'occasion de la Fête des Vendanges, une aide-soignante n'a pas pu accéder au domicile d'une personne âgée à qui elle prodigue des soins quotidiens. Empêchée de stationner dans le quartier des Terreaux par la police, elle s'est retrouvée dans l'impossibilité d'assurer sa tâche pourtant indispensable, les autres parkings étant déjà complets.

Une altercation a ensuite eu lieu entre l'aide-soignante, un agent de police et un membre de la famille du patient. Ce n'est qu'après l'intervention d'un autre agent, plus compréhensif, qu'une solution a pu être trouvée.

De nombreuses personnes âgées résident dans le bourg, et les professionnelles de la santé intervenant à domicile rencontrent régulièrement des difficultés d'accès lors de manifestations spéciales, qu'il s'agisse du Marathon de Lausanne, du Marché de Noël ou d'autres événements, ce type de situation pourrait, hélas, se reproduire.

Dans ce contexte, je souhaiterais poser les questions suivantes à la Municipalité :

La Commune pourrait-elle garantir l'accès au bourg pour les aides à domicile lors de grandes manifestations, afin qu'elles puissent assurer leurs soins sans retard ? Serait-il possible de prévoir, dans ces situations, quelques places réservées à proximité ou d'informer clairement les agents afin qu'une certaine tolérance puisse être appliquée ?

Je remercie la Municipalité pour ses réponses et pour l'attention portée à une problématique qui touche directement la sécurité et la dignité de nos aînés.

Charles Chevalley

